

MOTION

Luxembourg, le 16 décembre 2020

La Chambre des Députés,

- Considérant l'importance primordiale de fonder le débat démocratique sur la fiscalité sur des données précises, détaillées et fiables ;
- Considérant que les données fiscales généralement disponibles se limitent principalement aux recettes totales ventilées par année et par les différentes catégories de prélèvements obligatoires ;
- Considérant qu'une ventilation plus précise des données à l'intérieur des différentes catégories de prélèvement obligatoires serait favorable à un débat démocratique éclairé sur la fiscalité ;
- Considérant qu'une évaluation précise du déchet fiscal des différentes dispositions fiscales existantes ou en discussion fait généralement défaut ;
- Considérant qu'en l'absence de données fiscales détaillées ou d'un service dédié à l'élaboration de ces données, l'évaluation quantitative des différentes options politiques en matière fiscale est très difficile, y compris en ce qui concerne les mesures proposées par le Gouvernement ;
- Considérant que les administrations publiques chargées de la collecte des impôts, taxes et autres prélèvements obligatoires ne sont pas mandatées ni outillées pour mener un travail de compilation, de traitement et d'évaluation statistiques ;

Invite le Gouvernement

- à créer un service dans l'administration dédié à la saisie, la compilation, le traitement et la publication de données fiscales détaillées, ainsi qu'à l'évaluation quantitative des dispositions fiscales existantes ou en discussion, qui poursuit comme objectif principal d'éclairer le débat public en matière fiscale.

David Wagner

Marc Baum